



# FICHE D'INSCRIPTION 2023

## GÎTE LE LIORAN

### Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée.
- Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année en cours (intégralité du document).
- Copie du dernier bulletin de salaire de l'agent ou pension SNCF.
- Un chèque d'acompte de 30 % du montant du séjour.
- Un chèque de caution de 400 € - 1 enveloppe timbrée pour le retour du chèque de caution.
- Assurance de responsabilité civile
- Gîte 8 personnes** : fiche de décharge de responsabilité pour l'utilisation du sauna dûment remplie, signée et datée.
- Pour les séjours à la semaine, le solde doit être adressé 1 mois avant le départ.

### Modalités de règlement :

- ▶ Les chèques d'acompte et de caution doivent nous parvenir au plus tard 15 jours après l'envoi du dossier d'inscription et libellés à l'ordre du C.A.S.I. SNCF. En l'absence des chèques, le gîte est remis en location.
- ▶ Pour les séjours à la semaine, le solde doit être adressé 1 mois avant le départ.

### Documents et chèques à adresser à :

#### **Service Activités Sociales du C.A.S.I.**

68 bis, avenue Edouard Michelin - 63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 98 24 52 - serviceactivitessociales@casi-auvni.fr

En signant ce document, dans le cadre du R.G.P.D. (Règlement Général de la Protection des Données 2016/679 UE), j'autorise le C.A.S.I. Auvergne-Nivernais à conserver et à utiliser mes données personnelles mentionnées dans ce document pour le traitement du dossier.

A.....le .....

Signature de l'agent :

### **Cadre réservé au C.A.S.I.**

Date de réception au C.A.S.I. : .....

Gîte : 2 personnes  4 personnes  8 personnes

Quotient familial : .....Tranche tarifaire : 1  2  3

Montant du séjour : .....

Acompte  Chèque bancaire N° ..... Banque : .....

Caution  Chèque bancaire N° ..... Banque : .....

Règlement  Chèque bancaire N° ..... Banque : .....